

| | |
|--|---|
| Circulaire Compétitions | |
| RÈGLEMENT DU BASSE-NORMANDIE TOUR | <i>adoption :</i> 30 Juin 2007 <i>entrée en vigueur :</i> 1 Septembre 2007 <i>validité :</i> permanente <i>remplace :</i> 6 octobre 2006 |
| | 3 pages; 4 annexes |

1. Généralités

1. a Définitions

Le BASSE-NORMANDIE TOUR est une compétition pour adultes organisée par la Ligue de Basse-Normandie ouverte aux joueurs de la Ligue de Basse-Normandie, mais aussi aux joueurs de toutes les Ligues.

Ce Circuit BASSE-NORMANDIE TOUR comprend 3 étapes organisées par un Club ou le Codep : 1 étape dans le département de la MANCHE, 1 dans le CALVADOS, 1 dans l'ORNE.

Un tournoi privé désirant s'intégrer au circuit régional devra en faire la demande au secrétariat de la ligue avant le 15 octobre de la saison concernée. Après délibération, la commission compétition de la ligue rendra sa décision d'inscrire ou de refuser un tournoi dans le circuit régional.

En cas d'accord, le club organisateur devra appliquer le règlement du Basse-Normandie Tour.

1.b Obligations de la Ligue

La Ligue de Basse-Normandie de badminton s'engage à fournir et à rémunérer les juges arbitres pour la durée de la compétition et à adresser une plaquette de promotion des Basse-Normandie Tour aux clubs des Ligues citées ci-dessus.

1.c Obligations du Club ou Codep Organisateur

Le club ou le Codep organisateur d'un Basse-Normandie Tour versera 15% du montant total des inscriptions par chèque à la Ligue de Basse-Normandie de Badminton afin que celle-ci récompense en fin de saison les meilleurs joueurs Bas-Normands.

les vainqueurs et finalistes de chaque tableau seront récompensés à l'issue de l'épreuve.

1.d Champ d'application

La présente circulaire a pour objet de définir les conditions de participation, les modalités d'engagement et le déroulement de l'ensemble des Basse-Normandie Tour.

2. Participation aux Basse-Normandie Tour

La participation aux Basse-Normandie Tour est limitée dans les conditions décrites ci-après.

2.a Licences

Seuls peuvent être admis à participer aux Basse-Normandie Tour les joueurs régulièrement licenciés à la F.F.BA. pour la saison en cours et ne faisant l'objet d'aucune suspension pour les compétitions visées.

2.b Catégories

Le Basse-Normandie tour est ouvert aux catégories « A », « B », « C ».

Les « D » désirant participer au Tour Régional devront s'inscrire en catégorie « C », sous réserve qu'aucun tournoi Départemental où Régional ne soit organisé aux mêmes dates dans la série D, et sous réserve de places disponibles. En aucun cas un joueur D ne pourra prendre la place d'un joueur classé C.

2.c Critères d'admission

Sous réserve de la condition ci-dessus, peuvent être admis aux différentes étapes du Basse-Normandie Tour les joueurs remplissant les conditions suivantes :

- Joueurs demandeurs pour les série A, B et C justifiant des meilleurs résultats du Classement Permanent par Points en vigueur à la date de clôture des engagements.

3. Modalités d'engagement aux Basse-Normandie Tour

Les joueurs désirant participer aux Basse-Normandie Tour ou les Clubs désirant y inscrire des joueurs sont tenus de respecter les modalités ci-après. Leur non-respect peut entraîner le refus d'une inscription.

3.a Engagements

Compétition LBNIE

Circulaire Compétition

Les engagements sont à effectuer soit directement par le joueur ou son club, sur le formulaire figurant en annexe 1 dûment rempli et paraphé par le Président du Club

3.b Droits d'engagement

L'inscription aux Basse-Normandie Tour est soumise au versement de droits d'engagement pour chacune des disciplines auxquelles le joueur participe. Ces droits sont à verser par le Club concerné au moyen d'un chèque libellé à l'ordre de l'organisateur (club, comité ou ligue).

Le montant des droits d'engagement est précisé en annexe 2 pour chaque discipline.

En cas de désistement sans motif valable, les droits d'engagement restent acquis à l'Organisateur de l'Etape (cf. article 9 du Règlement Général des Compétitions de la Fédération).

3.c Délais

Les engagements doivent parvenir par courrier dans les délais requis, au club, comité départemental ou ligue, organisateur de l'étape.

Ces délais sont établis pour chaque compétition à partir du calendrier-type défini en annexe 3, relatif à l'envoi des inscriptions et à l'établissement des tableaux.

4. Déroulement des Basse-Normandie Tour

4.a Structure des compétitions

L'annexe 4 précise la structure de la compétition à disputer dans chaque discipline :

- nombre de joueurs admis dans les tableaux;
- mode de compétition (élimination directe intégrale ou poules préalables à l'élimination directe);
- nombre de têtes de série;

4.b Tirage au sort

Les têtes de série seront désignées au classement CPPP.

Les tableaux seront établis conjointement par les organisateurs du tournoi et le juge-arbitre.

4.c Tableaux

La compétition se déroule dans les 5 tableaux, pour les trois épreuves. Les Joueurs de Série A peuvent s'inscrire dans trois tableaux.

Les joueurs de série B et C sur deux tableaux, les féminines A, B et C pourront participer aux 3 tableaux.

Le Tournoi pouvant se dérouler dans 2 lieux différents, il est obligatoire que l'inscription des joueurs soit faite dans les 2 tableaux d'une même série de classement.

4.d Arbitrage

Le déroulement de la compétition est placé sous le contrôle d'un Juge-Arbitre désigné par la Ligue de Basse-Normandie de Badminton. Celui-ci doit veiller à l'égalité de traitement de tous les compétiteurs et à l'application de l'ensemble des règlements édictés par l'I.B.F. et la F.F.B.A. et applicables à la compétition concernée.

Les arbitres, juges de service et juges de ligne seront désignés par Ligue de Basse-Normandie sous le contrôle de la Commission Régionale d'Arbitrage, notamment en ce qui concerne l'affectation des arbitres..

5. Modalités d'application

La présente circulaire est applicable à compter du 6 octobre 2006. Les Commissions Régionales des Compétitions et de l'Arbitrage sont chargées, chacune en ce qui les concerne, de veiller à leur bonne application.

Complétée par ses annexes, la présente circulaire annule et remplace la Circulaire Compétitions 2005.

6. Volants

Le BASSE-NORMANDIE TOUR est joué en VOLANTS PLUMES pour toutes les séries. Les volants homologués FFBA sont fournis par les joueurs, à charge égale.

7. Barème de points

A l'issue de chaque étape du BASSE-NORMANDIE TOUR, les joueurs recevront un nombre de points selon le barème suivant,

| | |
|--------------|--------------|
| vainqueur | : 100 points |
| finaliste | : 80 points |
| ½ finalistes | : 60 points |

| | |
|----------------------------------|-------------|
| ¼ de finalistes | : 40 points |
| 1/8 ^{ème} de finalistes | : 20 points |

Les vainqueurs d'un tableau de double marqueront individuellement autant de points que le vainqueur d'un tableau de simple (soit 100 points), ceci afin de ne pas pénaliser les joueurs spécialisés dans les doubles .

8. Classement

A l'issue de chaque compétition, la Commission Compétition de la Ligue établit un classement individuel par série qui tient compte des points acquis en fonction de l'avancement de chaque tableau.

Les points sont attribués même si le match est gagné par WO.

Un joueur peut s'engager en cours de saison.

Un joueur jouant tantôt dans une série, tantôt dans une autre pourra apparaître dans deux catégories du classement.

En cas d'égalité de points, les ex aequo seront départagés par les critères ci-dessous, et dans l'ordre suivant :

1. Le plus grand nombre de participations aux étapes du Basse-Normandie Tour de la saison,
2. Le meilleur total de points obtenu sur une étape du Basse-Normandie Tour. En cas d'égalité, on comparera le second meilleur total et ainsi de suite jusqu'à épuisement.
3. Le meilleur classement dans le Classement Permanent Par Points à la date d'édition du classement.
4. Le joueur le plus jeune.

Le classement concerne toutes les séries : A, B et C en simples Hommes et Dames et en double hommes, double dames et mixte. Sur le classement du Basse-Normandie Tour sont mentionnés :

- les nom et prénom du joueur,
- son département,
- son club,
- le nombre de points acquis dans chaque compétition,
- le nombre total de points.

Pour chaque étape du Basse-Normandie tour, la ligue fournira à chaque organisateur le classement en cours établi après l'épreuve précédente.

La Ligue de Basse-Normandie récompensera, lors de son Assemblée Générale annuelle, les 2 premiers Régionaux Bas-Normands hommes et femmes des séries A , B et C , au cumul des 3 tableaux. Soit un total de 12 joueurs récompensés.

9. Sanctions en cas de forfaits

En cas de WO d'un joueur, les droits d'inscription restent acquis. Tout joueur engagé ne se présentant pas le jour de l'épreuve devra justifié de son absence par un certificat médical sous 48 heures.

Passé ce délai, le joueur sera sanctionné d'une amende de 15 euros.

Dans le cas où le joueur WO a déjà était forfait sur une compétition de la ligue de Basse-Normandie, quelle que soit la compétition, la sanction appliquée sera l'amende de 15 euros assortie d'une suspension de toute compétition individuelle d'une durée de 2 mois .

La suspension prend effet dès la réception de l'amende, le cachet de la poste faisant foi. Arrivé au terme des 2 mois, le joueur sera toujours suspendu tant que l'amende n'aura pas été payée .

Ne seront pas considérés comme WO, les joueurs ayant prévenu la Commission Compétition 10 jours avant l'épreuve (certificat à envoyer à la Ligue de Badminton) .

Tout joueur quittant la compétition le jour de l'épreuve sans motif valable signalé auprès du juge-arbitre sera sanctionné par une amende de 20 euros .Le règlement des forfaits, en cas de récidive, entraînant une suspension de deux mois, est également applicable dans ce cas.

10. Liste des annexes

- Annexe 1 : Engagement au Basse-Normandie Tour
- Annexe 2 : Montants des Droits d'engagement au Basse-Normandie Tour
- Annexe 3: Calendrier type des Basse-Normandie Tour
- Annexe 4 : Modalités des Basse-Normandie Tour

| | |
|--|---|
| Annexe Compétitions Annexe 2 au règlement des Basse-Normandie Tour | <i>adoption :</i> 30 Juin 2007 <i>entrée en vigueur :</i> 1 septembre 2007 <i>validité :</i> permanente <i>remplace :</i> 1 Septembre 2005 |
| MONTANTS DES DROITS D'ENGAGEMENT AUX BASSE-NORMANDIE TOUR | |
| | 1 page |

Les montants des droits d'engagement aux Basse-Normandie Tour s'établissent comme suit :

Montants par joueur et par discipline

| | 1 Tableau | 2 Tableaux | 3 Tableaux |
|---|------------------|-------------------|-------------------|
| Basse-Normandie Tour Série A – B Hommes et Femmes | 9 € | 14 € | 17 € |
| Basse-Normandie Tour Série C Femmes | 9€ | 14 € | 17 € |
| Basse-Normandie Tour Série C Hommes | 9 € | 14 € | |

| | |
|---|---|
| Annexe Compétitions Annexe 3 au règlement des Basse-Normandie Tour | <i>adoption :</i> 30 Juin 2007 <i>entrée en vigueur :</i> 1 septembre 2007 <i>validité :</i> permanente <i>remplace :</i> 1 Septembre 2005 |
| CALENDRIER TYPE DES BASSE-NORMANDIE TOUR | 1 page |

Les Basse-Normandie Tour suivent le calendrier-type suivant en ce qui concerne les inscriptions, la confection des tableaux

| | | |
|--------|------------|--|
| J - 21 | (samedi) | Dernier délai de réception des inscriptions* |
| J - 15 | (vendredi) | Communication par le site de la Ligue de la liste des inscriptions retenues |
| J - 8 | (mercredi) | Confection des tableaux avec le Juge-Arbitre Envoi du dossier aux organisateurs |
| J | (samedi) | } Déroulement de la compétition |
| J + 1 | (dimanche) | |

*ce délai peut être allongé en fonction des particularités du calendrier chaque année (fêtes diverses, proximité de plusieurs compétitions, etc.)

| | |
|---|---|
| Annexe Compétitions Annexe 4 au règlement des Basse-Normandie Tour | <i>adoption :</i> 30 Juin 2007 <i>entrée en vigueur :</i> 1 septembre 2007 <i>validité :</i> permanente <i>remplace :</i> 1 Septembre 2005 |
| MODALITÉS DES BASSE-NORMANDIE TOUR | 1 page |

1. Nombre de participants

| | Nombre de participants par discipline | | | | |
|------------------------------|---------------------------------------|-----------|----------|----------|----------|
| | SH | SD | DH | DD | Mx |
| | (joueurs) | (joueurs) | (paires) | (paires) | (paires) |
| Basse Normandie Tour Série A | 24 | 16 | 16 | 16 | 16 |
| Basse-Normandie Tour Série B | 24 | 16 | 16 | 16 | 16 |
| Basse-Normandie Tour Série C | 32 | 24 | 24 | 24 | 24 |

2. Mode de compétition

Tous les Basse-Normandie Tour se disputent en :

- Poule de 3 en simple avec un sortant par poule.
- Double en poule si le nombre d'inscrit le permet.

La répartition simple/double samedi/dimanche est laissée à l'initiative du club organisateur mais devra figurer dans la plaquette du tournoi.

Le Comité Organisateur se réserve le droit de modifier ou de supprimer un tableau dans une série, ou bien de regrouper 2 séries, en fonction du nombre de participants inscrits.

3. Têtes de série

Par analogie avec les compétitions majeures de l'IBF, le nombre de tête de série est le suivant, en fonction des dimensions des tableaux :

32 inscrits 8 têtes de série,
24 inscrits 8 têtes de série,
16 inscrits 4 têtes de série,
18 inscrits 4 têtes de série,
12 inscrits 2 têtes de série,
8 inscrits 2 têtes de série.